

SEILLAC  
Permis d'aménager  
« Le Bourg »

## **PROGRAMME DES TRAVAUX**

Safim aura à effectuer à ses frais les travaux suivants :

### 1) VOIRIE :

#### **Chaussée – accès :**

- Terrassements et mise en forme de l'emprise,
- Décapage des terres végétales dans l'emprise de la chaussée & accès,
- Réalisation de la chaussée:
  - Construction d'une couche de forme en GNT 0/80 et 0/31,5 (épaisseur totale de 0.40m),
  - Compactage des matériaux,
  - Réalisation d'un bi-couche : gravillons 6/10 en première couche et 2/4 en deuxième couche,
- Réalisation des accès :
  - Construction d'une couche de forme en GNT sur 0.30m,
  - Réalisation d'une finition différenciée : GNT 0/4 sur 0.03m
- Réalisation des trottoirs :
  - Construction d'une couche de forme en GNT sur 0.20m
  - Réalisation d'une finition différenciée : GNT 0/4 sur 0.03m
- Pose d'une signalisation réglementaire « CEDEZ LE PASSAGE » rue Fernand Boulon,

**ÉÇU LE**

**-5 JUIN 2009**

**DDEA - UTC**

La structure de la voirie est indicative et pourra être modifiée en accord avec les services techniques municipaux.

### 2) ASSAINISSEMENTS VANNE ET PLUVIAL :

#### Réseau EU :

- La commune de Seillac ne dispose pas d'assainissement vanne collectif; il est stipulé dans le SPANC une gestion et un traitement des eaux vanne individuelles.
- A ce titre, une étude de faisabilité concernant le type d'installation a été réalisée par un géotechnicien : l'étude est jointe en annexe.
- La perméabilité du terrain en profondeur ne permet pas l'infiltration, un réseau est donc mis en place pour le rejet des eaux vanne après traitement,

#### Réseau EP :

La nature du terrain nous permet de gérer les eaux pluviales des terrains à bâtir à la parcelle par lit d'infiltration.

Seules les eaux pluviales du domaine public seront collectées vers le réseau existant BétonØ300 rue Fernand Boulon.

- Ouverture de tranchée et remblayage après travaux en sable et/ou calcaire, avec compactage par couche dans les normes,
- Fourniture et pose de canalisations PVC « CR 8 », Ø315.
- Confection de branchements en PVC Ø160 (EP).

- De part le profil en travers de la chaussée : forme de V (cf coupe du plan VRD), les eaux pluviales du domaine public seront dirigées vers les grilles d'évacuation,

A titre de contrôle, un passage caméra sera réalisé sur le réseau et branchements.

Des plans de récolements seront fournis à la Commune et aux concessionnaires.

### 3) TRANCHÉE TECHNIQUE 4 réseaux maximum :

- Ouverture d'une tranchée dans les normes respectant les distances entre réseaux,
- Sablage de tranchée, sous et sur réseaux,
- Remblaiement des tranchées après les poses de réseaux, en sable et G.N.T. sous chaussée et/ou matériaux du site sous espaces verts, avec compactage par couche dans les normes,
- Fourniture et pose de grillages avertisseurs sur les réseaux correspondants.

### 4) DISTRIBUTION D'EAU POTABLE :

- Réalisation dans les normes,
- Raccordement sur les réseaux existant rue Fernand Boulon,
- Fourniture et pose de canalisations PE Ø63 PN 16 bars, conforme aux normes,
- Fourniture et pose de tout appareillage ou robinetterie intéressant le réseau (purge, vanne...)
- Fourniture et pose de branchements particuliers PEØ16/25 en attente dans les terrains,
- Essai d'étanchéité et désinfection finale,
- La défense incendie est assurée par le poteau existant rue Fernand Boulon (indication sur plan VRD)

### 5) RÉSEAU DE TÉLÉCOMMUNICATIONS :

- Réalisation des travaux dans les normes de France Télécoms,
- Raccordement sur le réseau souterrain existant rue Fernand Boulon : dévoiement de 3 fourreaux,
- Fourniture et pose de fourreaux Ø 42/45, y compris pour l'amorce des branchements,
- Fourniture et pose de branchements RB30,
- Fourniture et pose d'une chambre de tirage du type L2T,

### 6) ÉCLAIRAGE PUBLIC :

- Réalisation conforme à la norme NF C 17-200,
- Réalisation conforme aux prescriptions de sécurité des normes NF C 11-201 et NF C 15-100,
- Fourniture et pose de câbles sous fourreaux (TPC Ø63) en tranchée technique,
- Fourniture et pose de candélabres sur voirie identique à l'existant,

### 7) ÉLECTRIFICATION :

- Réalisation des travaux dans les normes E.D.F. et prescriptions techniques conformes à la norme NF C 11-200,
- Fourniture et pose de câbles (conformes aux normes NF C 14-100, NF C 17-200, NF C 33-223, NF C 33-210), B.T. 150 mm<sup>2</sup> et 95mm<sup>2</sup> alu en tranchée technique,
- Fourniture et pose de câbles en tranchée technique avec grillage avertisseur,
- Fourniture et pose de socles, coffrets, et boîtes de dérivation,
- Confection de branchements avec câble en 35 mm<sup>2</sup> et coffret.

Le lotisseur, pour des raisons techniques, se réserve la possibilité de modifier les plans au niveau du détail.